



Attestation d' affiliation rétroactive

Par **bifin**, le **07/01/2015 à 12:57**

Bonjour, arrivant bientôt à la retraite, et ayant besoin d'une attestation d' affiliation rétroactive, j'aimerais savoir où m'adresser exactement pour obtenir cette attestation, et quelles pièces fournir, merci.
Cordialement

Par **moisse**, le **07/01/2015 à 15:48**

Bonsoir,
J'ignore ce que vous dénommez attestation rétroactive, mais en droit pur rien de tel n'existe.
Vous devriez préciser ce que vous cherchez à démontrer et dans quel but.
Je suppose qu'il s'agit d'une attestation indiquant votre appartenance depuis une telle date à un ensemble X.
Mais cela n'a rien de rétroactif.

Par **bifin**, le **08/01/2015 à 12:20**

Bonjour, ma demande était en rapport avec l'armée et j'ai oublié de le préciser, et je vous prie de m'en excuser mais grâce au "site" du ministère de la défense, j'ai réussi à avoir cette information (adresse et numéro de téléphone, pour obtenir cette attestation). Merci à "moisse" pour cette réponse fort pertinente.
Cordialement.
PS: moisse, attention à la " schizoidie "